

## Associations

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 01/02/2023

### Reçu des dons et versements effectués par un particulier à un organisme d'intérêt général (Formulaire 11580)

[Accéder au Formulaire – Cerfa 11580](#)

Disponible en français uniquement.

Permet à un organisme bénéficiaire d'un don de délivrer une attestation au donneur ou à l'adhérent. Elle lui permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu.

Permet aussi de justifier des sommes correspondant à une renonciation par un bénévole au remboursement de ses frais.

Pour les dons en nature, il faut indiquer leur évaluation en numéraire.

#### À noter

Les associations qui délivrent les reçus de dons doivent déclarer chaque année à l'administration fiscale le montant global des dons perçus et le nombre de reçus qu'elles ont délivrés.

